

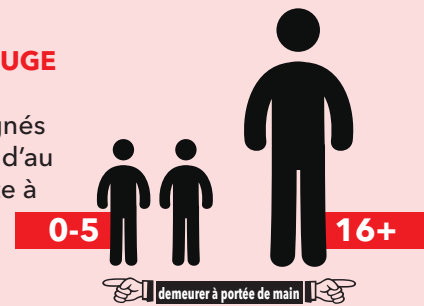
Critères d'admission à la piscine

Pour assurer la sécurité des utilisateurs des installations aquatiques, tous les baigneurs de 6 à 12 ans qui utilisent la piscine doivent passer un test d'aptitude à la natation avant d'être admis dans l'eau. Ceux qui réussissent reçoivent un bracelet VERT qui leur permet de se baigner sans être accompagnés. Ceux qui échouent ou qui refusent de passer le test peuvent se baigner à condition qu'ils soient accompagnés d'un parent ou d'un accompagnateur âgé d'au moins 16 ans.

ARRÊTEZ!

Enfants de 5 ans et moins - bracelet **ROUGE**

- Ces baigneurs doivent être accompagnés d'un parent ou d'un accompagnateur d'au moins 16 ans qui est dans l'eau et reste à portée de bras de l'enfant.



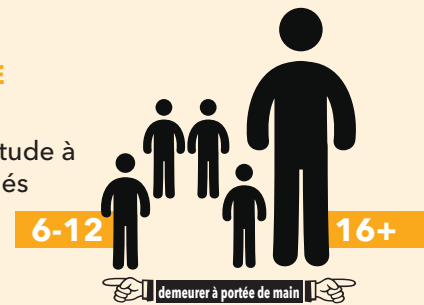
- Chaque parent ou accompagnateur peut être accompagné de deux enfants.

ÂGE 0-5

CAUTION!

Enfants de 6 à 12 ans - bracelet **JAUNE**

- Les enfants qui échouent le test d'aptitude à la natation DOIVENT être accompagnés d'un parent ou d'un accompagnateur d'au moins 16 ans qui est dans l'eau et reste à portée de bras de l'enfant.



- Chaque parent ou accompagnateur peut être accompagné de quatre enfants.

ÂGE 6-12

ALLER!

Enfants de 6 à 12 ans - bracelet **VERT**

- Les enfants qui réussissent le test d'aptitude à la natation peuvent se baigner sans être accompagnés.
- Les parents et accompagnateurs ne sont pas tenus de rester près de la piscine. Ils doivent cependant se trouver à l'intérieur des installations aquatiques ou dans l'aire réservée aux spectateurs.



Veuillez retirer vos chaussures avant d'entrer dans la zone des douches et de la piscine.

ÂGE 6-12

Critères de réussite au test d'aptitude à la natation

Le test d'aptitude à la natation se déroule sur une distance de 25 mètres. Les baigneurs doivent, tout au long du test, réussir ce qui suit :

- Être à l'aise dans l'eau
- Se tenir à l'horizontale
- Se tenir la tête hors de l'eau ou dans l'eau
- Se propulser vers l'avant
- Nager en continu